

## POLITIQUE

## Réforme de l'aide médicale urgente : « Un vrai scandale »

**Le ministre Ducarme (MR) veut réformer l'aide médicale urgente octroyée aux illégaux.**

Finis le remboursement des « soins de confort ». Les associations fulminent.

Les associations Le Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) et Médecins du monde ont réagi outrées samedi au projet de réforme de l'aide médicale aux sans-papiers annoncée samedi dans *La Dernière Heure* par le ministre en charge de l'Intégration sociale, Denis Ducarme (MR).

Pour ce dernier, terminé le « remboursement des soins de confort comme la chirurgie esthétique ou les échographies de grossesse non nécessaires ».

Denis Ducarme veut mettre fin aux abus. « Les illégaux, s'ils sont malades, on doit les soigner et on le fait avec ce qu'on appelle

*l'aide médicale urgente, avec l'aide des CPAS. [...] Mais les abus, ce sera fini, indique-t-il à nos confrères. Et il y en a, dont un certain nombre qu'on ne voit pas.* »

Le ministre Ducarme explique qu'un médecin contrôlé prendra contact avec l'hôpital ou le médecin généraliste qui aura réalisé des soins sur une personne en situation illégale, afin de vérifier si ces soins sont « nécessaires, incontournables et essentiels ». Et d'ajouter à la DH: « Un autre exemple est celui de la circoncision. Excepté les cas médicaux

*justifiés, tout ce qui n'est pas à caractère médical n'aura plus à être financé par l'aide médicale urgente. [...] Dans la majorité des cas, ça se passe bien mais on doit veiller, parce que c'est de l'argent public, à ce que cet argent soit bien utilisé. »*

### « C'est de la xénophobie »

« Quel scandale », rétorque le directeur de Médecins du Monde, Pierre Verbeeren.

« Cette aide médicale urgente est de plus en plus difficile à obtenir et tout ce que M. Ducarme trouve à dire, c'est qu'il y a des abus. Mais quel scandale ! C'est de la xénophobie », dénonce Pierre Verbeeren.

Il explique que l'enquête sociale réalisée par les CPAS afin de vérifier si une personne est vraiment indigente est de plus en plus complexe et passe par une paperasserie considérable, ce qui ralentit l'accès aux soins des personnes dans le besoin.

« Normalement, la procédure

*pour obtenir une couverture médicale dure maximum 30 jours. Or, dans les faits, on se retrouve avec des centaines de personnes pour lesquelles ça traîne, dont des femmes enceintes qui à 8 mois de grossesse n'ont toujours pas eu droit à une seule échographie », s'offusque-t-il.*

### « On touche à la dignité humaine »

De son côté, la directrice du Ciré, Sotieta Ngo, estime la réforme envisagée par le ministre libéral comme disproportionnée. « Parler de soins de confort, c'est induire les gens en erreur. C'est faire croire que les personnes en situation irrégulière ont droit à des soins de confort alors que ce n'est pas le cas. Ce n'est pas la législation qui n'est pas adaptée, mais certaines pratiques. »

Elle rappelle que les règles d'accès à l'aide médicale urgente, où les CPAS ont un rôle de pivot, sont très strictes. « Restreindre l'aide médicale urgente, c'est toucher à la dignité humaine », conclut le Ciré.

L'association Médecins du Monde renvoie par ailleurs à une étude du KCE sur le sujet. Selon le centre fédéral d'expertise des soins de santé, la réforme de l'aide médicale urgente doit avant tout passer par une simplification des procédures administratives. ■